



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux formations accessibles en ligne ou présentes sur le site Internet [www.enp.dokeosaas.com](http://www.enp.dokeosaas.com) fournies par l'École Nationale de Procédure Établissement Paritaire Privé (ci-après l'ENPEPP), Association dont le siège est sis au 44, Rue de Douai 75009 PARIS. L'objet social de l'Association ENPEPP est la formation professionnelle des salariés de la profession d'huissier de justice et les formations qu'elle diffuse par e-learning ou formation ouverte à distance (FOAD) sont réservées au personnel des salariés de la profession d'huissier de justice.

**Objet des conditions générales de service :** L'offre proposée par l'ENPEPP est établie en conformité avec les dispositions de la loi n°2014-288 du 5 mars 2014 ainsi que de celles du décret n°2014-935 du 20 août 2014 relatif aux formations ouvertes ou à distance. Les présentes conditions générales de vente ne se substituent pas aux conventions de formation ou contrats de formation prévus aux articles L.6353-1 à L.6353-7 du code du travail.

Toute commande passée sur le site [www.enp.dokeosaas.com](http://www.enp.dokeosaas.com) pour un ou plusieurs services de formation, le choix et la validation d'un mode de paiement lors du processus de commande implique : Que l'information et les conseils donnés par l'ENPEPP ont été suffisants pour que le bénéficiaire et/ou son employeur ait pu s'assurer de l'adéquation de l'offre proposée par l'ENPEPP et ses besoins. La consultation préalable des présentes conditions générales et l'adhésion automatique, irrévocable et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Aucune condition particulière, sauf accord écrit de l'ENPEPP, ne peut prévaloir sur les présentes conditions générales de service.

L'ENPEPP se réserve le droit de toutes modifications, et sans préavis des présentes conditions générales de vente, étant entendu que toutes nouvelles conditions auront vocation à s'appliquer à toute nouvelle commande, peu importe l'antériorité des relations entre l'ENPEPP et le bénéficiaire de la formation et/ou son employeur.

**Modalités d'inscription et commande.** Au cours de l'inscription, en cochant la case « Conditions générales de vente » figurant au formulaire d'inscription puis en procédant au paiement en ligne, le bénéficiaire et/ou son employeur déclare(nt) accepter les présentes conditions générales de vente, certifier avoir pleine capacité juridique permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de vente et déclare(nt) que le bénéficiaire de la formation est salarié de la profession d'huissier de justice.

**Documents obligatoires.** Après validation de son inscription et réception du paiement, sont adressés, par tous moyens, au bénéficiaire de la formation : Une convention ou contrat de formation. Un protocole de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 et de l'article D.6353-4 du code du travail. À l'issue de la formation sont remis : Une attestation de suivi du parcours de formation Une fiche retraçant le décompte du temps de connexion Un certificat d'attestation de réussite avec le détail de la note obtenue en fin de formation.

**Tarif et modalités de règlement des formations.** Les tarifs sont précisés, pour chaque formation, sur le site [www.enp.dokeosaas.com](http://www.enp.dokeosaas.com). Ces tarifs s'entendent toutes taxes comprises. L'École Nationale de Procédure Établissement Paritaire Privé n'étant pas assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée. Les factures sont établies TTC sans TVA déductible. Le paiement s'effectue exclusivement par carte bancaire au moyen d'un dispositif de paiement en ligne sécurisé. L'accès aux étapes préalables de la formation se faisant après enregistrement du paiement en ligne.

À titre exceptionnel, le paiement et l'inscription peuvent s'opérer par le biais d'un formulaire suivi d'un règlement par tout moyen (chèque, virement notamment). En ce cas, l'ENPEPP adressera une facture sur la base du formulaire communiqué. L'inscription ne devenant effectif qu'à réception du règlement complet de la formation.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros

Conformément aux dispositions de l'article L.221-28 13° du code de la consommation, le droit de rétractation de l'article L.6353-5 du code du travail ne peut être exercé pour toute formation débutée s'agissant de fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation. L'acceptation des conditions générales de vente et le paiement qui le suit emporte renonciation à ce droit de rétractation.

**Accès au service** L'accès au site e-learning est permanent, sauf cas de force majeure, interventions de maintenance ou tout autre événement indépendant de la volonté de l'ENPEPP. L'impossibilité d'accéder à certains contenus pour quelque cause que ce soit, notamment pour incompatibilité avec le matériel déjà possédé par le bénéficiaire et/ou son employeur, ne peut en aucun cas donner lieu à dédommagement ou à annulation de l'achat auprès de l'ENPEPP. En cas de difficultés d'accès au site, une assistance technique est disponible par mail à [enp-e-learning-support@huissier-justice.fr](mailto:enp-e-learning-support@huissier-justice.fr) du lundi au vendredi, sauf jours fériés. Après inscription, un identifiant ainsi qu'un mot de passe sont adressés à l'adresse e-mail renseignée au bénéficiaire de la formation par la plateforme de formation. L'identifiant ainsi que le mot de passe sont personnels et confidentiels et en acceptant les conditions générales de vente, le bénéficiaire et/ou son employeurs s'engagent à les conserver secrets et à ne pas les transmettre à quiconque et notamment à un autre salarié de la profession d'huissier de justice, qu'il exerce dans la même entreprise ou non que le bénéficiaire. Toutes les connexions ou transactions effectuées à l'aide de l'identifiant et de son mot de passe, sont réputées avoir été faite pour le compte de la personne physique titulaire de ces mots de passe et identifiants.

Toute formation ne pourra débuter qu'après réception de la convention (ou contrat) de formation dûment complété(e) et signé(e) et transmis par tout moyen à l'ENPEPP. L'ENPEPP se réserve le droit de suspendre tout accès à tout bénéficiaire et/ou employeur qui aurait procédé à de fausses déclarations, manquerait aux conditions générales de vente, avec laquelle un litige en lien avec une précédente commande et n'aurait pas retourné la convention (ou contrat de formation)

**Règles d'utilisation d'Internet et environnement informatique.** En se connectant sur le site [www.enp.dokeosaas.com](http://www.enp.dokeosaas.com), le bénéficiaire de la formation et/ou son employeur reconnaît(ssent) connaître les limites et caractéristiques d'Internet. En se connectant sur le site [www.enp.dokeosaas.com](http://www.enp.dokeosaas.com), le bénéficiaire et/ou son employeur reconnaît(ssent) disposer d'une connexion avec un débit suffisant pour suivre le contenu des formations sans coupures ni blocage ; que leur outil informatique permet de naviguer sur Internet par le biais de navigateurs différents. En se connectant sur le site [www.enp.dokeosaas.com](http://www.enp.dokeosaas.com), le bénéficiaire de la formation et/ou son employeur reconnaît(ssent) disposer d'un outil informatique suffisant et performant pour suivre le contenu de la formation (clavier, casque audio, écran, carte graphique performante, mémoire vive suffisante...). En se connectant sur le site [www.enp.dokeosaas.com](http://www.enp.dokeosaas.com), le bénéficiaire de la formation et/ou son employeur reconnaît(ssent) : La communication des éléments d'identification (identifiant et mot de passe) faite sous la responsabilité du bénéficiaire et/ou de son employeur. Être seul(s) responsable(s) de l'usage fait du site et de l'interprétation de ses contenus. Avoir conscience des limites liées au temps de réponse d'interrogation ou de consultation. Que le système informatique et son environnement comportent les outils nécessaires à la protection des données de l'utilisateur et les logiciels suffisants pour éviter une contamination par de potentiels virus pouvant circuler à travers le site. L'ENPEPP, n'encourt, en cas, aucune responsabilité pour tous dommages directs ou indirects découlant de l'usage du site.

**Formations présentiellees.** L'offre de formations présentiellees fait par le site internet [www.enp.dokeosaas.com](http://www.enp.dokeosaas.com). Les formations présentiellees ne peuvent être confirmées que si un effectif minimal de 10 personnes est inscrit aux jour et lieu concerné par la formation. En cas d'annulation, l'ENPEPP s'engage à rembourser dans les 10 jours suivant la communication relative à l'annulation, soit par chèque, soit par virement bancaire. L'ENPEPP se réserve le droit de modifier le lieu de formation, à la condition qu'il se trouve dans la même ville de la formation initialement prévue.

**Propriété intellectuelle des contenus.** Par l'accès au site [www.enpdokeosaas.com](http://www.enpdokeosaas.com), l'ENPEPP consent au bénéficiaire de la formation, qui l'accepte, un accès à la formation, à sa consultation et dont l'usage est strictement limité au bénéficiaire identifié par son identifiant et son bénéficiaire. Le bénéficiaire, ni son employeur, ne disposent de droits de propriété intellectuelle sur les contenus diffusés par le site ou des contenus fournis via des annexes matérialisées ou non. Toute reproduction, transmission, diffusion autre qu'au

bénéficiaire de la formation ou rediffusion est formellement interdite. L'intégralité des contenus diffusés sur le site, l'organisation du dispositif de formation, quelle qu'en soit la présentation sont la propriété exclusive de l'ENPEPP, et sont protégés par la législation applicable à la protection de la propriété intellectuelle.

**Relations contractuelles.** Les échanges électroniques, enregistrement et actions effectués sur le site [www.dokeosaas.com](http://www.dokeosaas.com) ainsi que les échanges via l'adresse mail [enp-e-elearningsupport@huissier-justice.fr](mailto:enp-e-elearningsupport@huissier-justice.fr) font foi entre les parties contractantes. Le bénéficiaire de la formation et/ou son employeur accepte/nt que ces échanges et actions électroniques reçoivent une force probante identique à un écrit signé de façon manuscrite. Responsabilité. Les contenus diffusés dans les formations sont rédigés et diffusés par des professionnels de bonne foi. Un décalage peut survenir entre la mise en ligne des formations et la survenance d'une modification législative, réglementaire ou jurisprudentielle. En aucune façon l'ENPEPP ne saurait être tenue pour responsable, à titre principal ou à titre solidaire ou être mise en cause dans le cadre de litiges entre un bénéficiaire de la formation et/ou un employeur, d'une part et des tiers, d'autre part, et ce, notamment pour des informations diffusées dans le cadre des formations dispensées, ne s'agissant nullement de consultations.

**Litiges – contentieux.** Conformément aux dispositions de l'article L.612-1 du code de la consommation, tout litige relatif à l'exécution des conventions ou contrats conclus entre l'ENPEPP, d'une part, le bénéficiaire de la formation et/ou son employeur, d'autre part feront l'objet d'une tentative de résolution amiable préalable à toute action judiciaire. Les coordonnées du médiateur étant : ( en cours de détermination ).

Pour se conformer à la l'article 14.1 du règlement (UE) n°524/2013 du parlement européen et du conseil du 21 mai 2013 est reproduit ci-dessous le lien électronique vers la plateforme de règlement en ligne des litiges (RLL) <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage>

À défaut d'accord amiable, tout litige sera examiné par les tribunaux du ressort du siège social de l'ENPEPP. Les présentes conditions générales de vente sont régies, tant pour leur exécution, que pour leur interprétation par la loi française. Si une des clauses des présentes conditions générales de vente venait à être déclarée nulle ou non écrite cela n'en affecterait pas pour autant la validité des autres clauses y figurant.

Le fait par l'ENPEPP de ne pas se prévaloir d'un manquement du bénéficiaire de la formation et/ou de son employeur à l'une quelconque de ses (leurs) obligation(s) ne signifie en rien une quelconque renonciation définitive ou pour l'avenir à l'obligation en cause pour la commande en cause ou toute autre commande.

**Protection des données.** Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par ENPEPP pour suivi pédagogique, suivi administratif, délivrance de certificats et attestations. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées aux services administratifs de l'ENPEPP Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : ENPEPP - 44, Rue de Douai 75009 PARIS 01.49.70.92.10 [enp-e-elearningsupport@huissier-justice.fr](mailto:enp-e-elearningsupport@huissier-justice.fr) Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>